

# MÉTREUR - CONDUCTEUR DE TRAVAUX

Le **mètreur- conducteur de travaux** de la PME du BTP doit être **polyvalent**. Il **établit des devis**, quantifie les ouvrages et **adapte** les prix de vente aux contraintes techniques et réglementaires. Il participe ensuite à toutes les étapes de travail sur un chantier. Il **prépare et organise** les chantiers et **manage** ses compagnons. Il participe à la **gestion financière**, analyse les résultats et optimise la **rentabilité** des chantiers. Il **représente** l'entreprise auprès du client. Il est le garant du respect de la qualité, des délais et de la réussite du chantier. C'est un véritable **bras droit** pour le chef d'entreprise ou le responsable d'agence.

## Objectifs

- Gérer les chantiers du devis à la réception
- Se spécialiser dans le corps d'état de l'entreprise
- Valider le titre « Conducteur de Travaux – Mètreur » niveau 5 (RNCP n° 38129 date d'échéance de l'enregistrement 18/10/2026 co-certificateurs B .S.I et PY Formation) -

## Conditions d'accès

**Prérequis** : Niveau BAC Et/ou expérience professionnelle significative BTP

**Procédures d'accès** : Entretien individuel, analyse du cv, du parcours professionnel, de la motivation, du projet et des objectifs du candidat. Cet entretien se fait sur rendez-vous au plus tard une semaine avant l'intégration prévue en formation.

**Des tests de contrôle des connaissances** sont réalisés pour les candidats qui ne seraient pas titulaires du BAC ou pour lesquels nous aurions détecté un risque de lacunes en mathématiques et/ou français.

Le **parcours formation** est définie en fonction de ses acquis, de ses objectifs et de ceux de l'entreprise.

## Public concerné

**Nouvel embauché en alternance dans l'entreprise** : Il met en pratique les acquis de la formation dans l'entreprise. Dès les premières semaines de formation, il réalise les devis et peut ensuite évoluer vers la conduite de travaux.

**Professionnel en poste** : En évolution interne, il suit un parcours complet ou modulaire pour se perfectionner. La formation est définie en fonction de ses acquis, de ses objectifs et de ceux de l'entreprise.

**Demandeur d'emploi** : évolution, reconversion professionnelle

## PROGRAMME DE FORMATION

### PHASE 1

**Réaliser des devis dans son corps d'état**

- Module 1 – Technologie TCE (12 jrs)
- Module 2 – Lecture de plan / Métré (12 jrs)
- Module 3 – Étude de Prix (10 jrs)
- Module 4 – Devis informatique (8 jrs)

### PHASE 2

**Maitriser les compétences transverses au Mètreur et au Conducteur de travaux**

- Module 5 – Qualité législation Sécurité (6 jrs)
- Module 6 – Règlementation BTP (8 jrs)
- Module 7 – Marchés de Travaux (4 jrs)
- Module 8 – Transition écologique (neuf et réno) (12 jrs)
- Module 9 – DAO 2D-3D / BIM (8 jrs)

### PHASE 3

**Conduire, gérer, manager et suivre les chantiers**

- Module 10 – Conduite de Travaux (10 jrs)
- Module 11 – Suivi financier des chantiers (8 jrs)
- Module 12 – Gestion informatique des chantiers (8 jrs)
- Module 13 – Communication et Management (10 jrs)

### PHASE 4

**Valider le Titre Conducteur de Travaux- Mètreur**

- Niveau 5 (Niveau III ancienne classification)
- Module de synthèse (6 jrs)
- Préparation et Validation des acquis (12 jrs)

# Approche pédagogique



Notre pédagogie est conçue et animée par des professionnels de la formation continue et du bâtiment.

Une grande partie des connaissances sont acquises par la pratique et la mise en situation.

Des phases d'individualisation permettent d'adapter les contenus aux besoins spécifiques de chaque stagiaire. Après positionnement et définition des objectifs : possibilité de parcours modulaire « sur mesure ».

## Validation des Acquis / passage de la certification

### Valider un titre Conducteur de Travaux Métreur de niveau 5

Le titre est composé de 5 blocs de compétences. Le parcours de formation peut être défini pour viser le Titre ou des blocs de compétences spécifiques selon les objectifs de l'entreprise et du candidat.

- **Préparation d'un dossier de soutenance sur un cas concret.**

Cette phase de préparation est aussi une opportunité pour les stagiaires de mettre en pratique l'ensemble des compétences acquises sur un dossier professionnel.

- **Soutenance du dossier par oral devant un jury composé de professionnels**

En fin de cycle les stagiaires présentent leur dossier à un jury professionnel composé de chefs d'entreprise, d'encadrants expérimentés. À l'issue des soutenances, le jury statue sur l'obtention de la qualification.

**Taux moyen de réussite** : taux de réussite moyen 2025 de 91,5 %



**Débouchés** : Nos anciens stagiaires occupent des postes de métreur, conducteur de travaux, chargé d'affaire, maître d'œuvre, responsable technique en MOA, chef d'entreprise,

- **Évaluations écrites des connaissances acquises**

Ces évaluations permettent de nous assurer que le socle de connaissances requis pour valider la qualification est maîtrisée.

Ces épreuves se déroulent en 2 volets (2 jours) :

Un examen écrit partiel sur les modules déjà suivis.

Un examen écrit final sur l'ensemble de la formation.

- **Préparation d'un dossier de soutenance sur un cas concret.**

Les stagiaires choisissent un dossier correspondant à leur activité professionnelle. Ce choix est validé par le responsable pédagogique. Cette phase de préparation est une opportunité pour les stagiaires de mettre en pratique l'ensemble des compétences acquises sur un dossier professionnel. C'est un fil conducteur qui permet de comprendre le lien existant entre chaque module.



## Personnes en situation d'handicap

Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap.

Taux satisfaction 2025 : 95% des stagiaires sont satisfait de la qualité de l'animation  
90% des stagiaires ont atteints leurs objectifs

**Durée** : 134 jours (938 heures)- Alternance : 2 jours / semaine – certifiant ou perfectionnement – Spécialisation par corps d'état. Lieux : Saint-Nazaire (44) Croix (59)

**Financement** : Contrat de professionnalisation, plan de développement des compétences, CPF, CPF transition, Constructys, OPCO de branche autres, autres dispositifs (pôle emploi, région, agefiph, etc.) nous consulter

**Tarifs** : de 15,00 € à 30,00 € HT / heure de formation stagiaire selon le type de contrat et le parcours défini lors du positionnement. Devis établi sur demande